

MAGAZINE

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ



VIVRE ~ Action sociale

Un territoire solidaire : focus sur les aides et projets sociaux

ANTIGNAC | BASSIGNAC | BEAULIEU | CHAMPAGNAC | CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL
LANOBRE | LA MONSELIE | MADIC | LE MONTEIL | SAIGNES | SAINT-PIERRE | SAUVAT | TRÉMOUILLE | VEBRET | VEYRIÈRES | YDES

DÉCOUVRIR

Les circuits du patrimoine : un travail de terrain engagé depuis la rentrée → p.12

CONSTRUIRE

Ouverture progressive du Pôle enfance jeunesse → p.16

DÉCODER

En 2026, vous élisez vos conseillers municipaux... et communautaires ! → p.21



Revoir	3 > 5
Vivre	6 > 11
. À deux pas de chez vous	
. Action sociale : au cœur de la politique de Sumène Artense communauté	
Découvrir	12 > 15
. Circuits du patrimoine	
. Micro-Folie : de nouveaux rendez-vous pour tous !	
. Le Pôle ados Sumène Artense	
. Réseau Médiathèque(s) Sumène Artense	
. Un documentaire sur le passé minier	
. Nouveau site internet de l'Office de tourisme Sumène Artense	
Construire	16 > 17
. Le Pôle enfance jeunesse ouvre progressivement ses portes !	
. Plan Local d'Urbanisme intercommunal en phase de finalisation	
Agir	18 > 19
. Une ancienne décharge dépolluée au Monteil	
. Changement de rythme de collecte des ordures ménagères	
. Pour aller plus loin dans le réflexe du tri	
Entreprendre	20
. Des aides pour changer le système de chauffage des entreprises	
. Un partenariat avec France Active qui se poursuit	
Décoder	21 > 23
. En 2026 : élection des conseillers municipaux... et communautaires !	
Sortir	24
. Programme de la saison culturelle de février à juillet 2026	

Sumène Artense communauté poursuit sa dynamique de développement du territoire et concrétise ainsi l'aboutissement de plusieurs projets élaborés sur le premier mandat.

Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal va être arrêté en début d'année 2026 par le Conseil communautaire, s'en suivra ensuite une phase d'enquête publique sur laquelle les habitants du territoire pourront exprimer leurs avis. Suite à cette procédure, des ajustements pourront être envisagés afin de tenir compte des observations des usagers. Le PLUi sera par la suite opposable, c'est-à-dire applicable aux tiers à la fin du premier semestre 2026.

La maison de santé Sumène Artense a ouvert en juin 2025, de nombreux professionnels se sont installés. Nous sommes toujours à la recherche de médecins généralistes avec le soutien du Groupe d'Intérêt Public et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Accès Santé Nord Cantal.

Le Pôle enfance jeunesse est quasiment achevé, son ouverture est prévue au premier trimestre 2026. Ce nouveau service à la population va recevoir les enfants, adolescents et leurs accompagnants dans des locaux fonctionnels.

Le bâtiment de l'École de musique a ouvert ses portes à Saignes et reçoit déjà les enfants du territoire dans un cadre parfaitement adapté à la pratique musicale.

La Communauté de communes souhaite renforcer les services à la population : étude sur les modes de garde des jeunes enfants, soutien aux médiathèques du territoire en lien avec le Contrat Territoire Lecture, création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, rénovation de l'Espace France Services Sumène Artense qui a vu sa fréquentation doubler en 2025...

Les communes ont transféré l'assainissement collectif à l'intercommunalité le 1^{er} janvier 2025. Cette compétence entraîne la programmation de nouveaux investissements qui concernent les stations d'épuration et les réseaux de l'ensemble du territoire.

Nous vous proposons de découvrir au travers de ce nouveau numéro de la lettre d'information toutes les initiatives et projets qui concourent au bien vivre en Sumène Artense.

À toutes et tous, au nom de Sumène Artense communauté, de ses élus et agents, je vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

Marc Maisonneuve

Président de Sumène Artense communauté

Retour en images

En 2025, 214 enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs

Sumène Artense. Pendant les vacances d'automne, un stage cirque de trois jours leur a permis de s'initier au cirque aérien, au jonglage et aux arts de l'équilibre.



La directrice de l'ARS, Cécile Courrèges, était en visite à la maison de santé de Sumène Artense en octobre dernier. Aux côtés des élus, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Accès Santé Nord Cantal et des professionnels déjà installés, elle a salué la dynamique locale engagée pour renforcer l'offre de soins sur le territoire.



Dernière ligne droite du Pôle enfance jeunesse : les services de l'enfance et de la jeunesse accueilleront très prochainement les enfants dans ce nouvel équipement communautaire (voir p.17).

Le Pôle ados ce sont des animations pour près de 130 jeunes à l'année !
C'est aussi l'accompagnement de juniors associations comme Shoes'up qui a pu profiter d'activités ciblées : visite de boutique de customisation, rencontre avec un cordonnier pour découvrir les techniques de réparation et participation à un évènement dédié aux baskets (le festival Sneakers Corner à Toulouse).

SE TENIR INFORMÉS

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ

21, rue du Calalet - 15240 Saignes
contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66
Accueil :
Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le mercredi et le vendredi : de 9h à 12h

sumene-artense.com

Retour en images

La 11^e édition du festival C'mouvoir,

trois jours hors du temps, au cœur de Champs-sur-Tarentaine-Marchal transformé en un véritable village-festival où le public était au rendez-vous pour danser, jouer, écouter, rire et s'émerveiller.



Fin du chantier de l'antenne de l'École de Musique du Haut Cantal à Saignes :

les 56 élèves profitent de nouveaux locaux plus adaptés et mieux insonorisés pour la pratique musicale individuelle et collective.



Fin 2025, d'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur le ruisseau de Largères afin de réduire le risque d'inondation sur Ydes centre et Fanostre (situés en aval de ce ruisseau). Cela a consisté notamment à retirer les obstacles dans le lit du ruisseau et à entretenir la végétation des berges (élagage, coupes,).

REVOIR

Scène mobile Sumène Artense

Cet été, les agents ont installé la scène lors de 15 évènements au total. Celle-ci est mise à disposition des communes et permet d'accueillir des concerts et évènements dans de bonnes conditions.

Sentier Val-La Siauve

Les agents des services techniques entretiennent de nombreux équipements et chemins d'intérêts intercommunaux : travaux d'élagage, débroussaillage, mise en sécurité.



Assainissement collectif : des chantiers bien avancés.

Les travaux des stations d'épuration d'Antignac et Marchal sont terminés. Ydes centre, Ydes-Bourg, Vebret et Veyrières sont sur le point de l'être, avec un budget global de 6,5 millions d'euros. Les travaux d'assainissement en 2026 concernent les réseaux de Vendes, d'Ydes Centre, de Lanobre (Granges) ainsi que d'Ydes (gare de Saignes, Fleurac et Trancis), et de Beaulieu avec sa station, pour un budget en 2026 qui s'élève à 4 millions d'euros.



Soutien aux évènements commerciaux.

Depuis 2025, Sumène Artense communauté propose un appel à projet évènements commerciaux. Le salon des vins Château Baryk a bénéficié de prêt de matériel et d'aides financières liées à la communication autour de l'évènement.



Réfléchir au gaspillage alimentaire, au tri des déchets, aux alternatives sans emballages et au compostage, ça commence dès le plus jeune âge en Sumène Artense !

En 2025/2026, 245 élèves du territoire participent à des ateliers sur les gestes éco-responsables organisés par Sumène Artense communauté et grâce à l'implication des équipes pédagogiques.



À deux pas de chez vous



À chaque numéro, nous mettons en avant les dispositifs qui peuvent faciliter votre quotidien : habitat, évènements grand public, action sociale ou toute information qui se passe à deux pas de chez vous...

Exposition *Là où la mer dormait* : à vous de jouer !

Un livret-jeu est paru à l'automne dernier en accompagnement de l'exposition *Là où la mer dormait*, installée le long de la Piste Verte et réalisée dans le cadre d'une résidence artistique de Judith Chomel et Marine Delcroix.

Pensé pour les enfants et les familles, ce support ludique prolonge la visite grâce à des jeux d'écriture et de dessin. À l'image du travail mené par les deux artistes pour explorer l'hypothèse fantaisiste d'un passé maritime en Sumène Artense, le livret invite chacun à se plonger dans cet univers décalé et à proposer sa propre interprétation, en s'appuyant sur des fragments d'histoires et des indices imaginaires d'un rivage disparu.



 **Livret-jeu disponible à l'Office de tourisme, dans les médiathèques ainsi que dans une boîte distributrice au niveau de la zone d'exposition du Pôle location à Ydes.**

 **Disponible aussi en ligne :**
<https://www.sumene-artense.com/decouvrir-se-divertir/culture/piste-des-arts/>



Calculez le potentiel solaire de votre habitation



Depuis fin 2025, le site **cadastre-solaire.scot-hcd.fr** est accessible à tous. Cette plateforme permet d'évaluer facilement le potentiel solaire de la toiture de votre habitation, de votre entreprise ou de tout autre bâtiment.

En quelques clics, vous pouvez visualiser les zones les plus favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques. Le site propose également une simulation de projet : autoconsommation, revente totale, production d'eau chaude, ... Vous pouvez ajuster la taille de l'installation en fonction de votre consommation et estimer la rentabilité de votre projet, notamment le nombre d'années nécessaires pour amortir l'équipement grâce aux économies réalisées sur votre facture d'énergie.

Le site met aussi à disposition les contacts utiles en cas de questions ainsi que la liste officielle des professionnels RGE (Reconnus Garants de l'Environnement), indispensables pour garantir la qualité de votre installation.



 cadastre-solaire.scot-hcd.fr

Vous avez une question ? Contactez Éloïse Vanderlinden, chargée de mission Plan Climat du SCoT : contact@scot-hcd.fr



Maison de santé Sumène Artense : un équipement moderne et déjà dynamique, prêt à accueillir de nouveaux médecins

Moins d'un an après son ouverture, la Maison de santé Sumène Artense située à Ydes s'impose comme un pôle médical structurant pour le territoire. Depuis le printemps 2025, près d'une dizaine de professionnels se sont déjà installés dans cette structure moderne, qui offre un cadre idéal pour les activités médicales.

Échographiste, urologue, kinésithérapeute, psychologues, diététicienne, infirmières... chaque professionnel présent contribue à une offre de soins coordonnée, favorisant le suivi global des patients. Un médecin retraité assure également des consultations hebdomadaires et peut accompagner un ou une futur(e) médecin généraliste dans son installation.

Une jeune orthophoniste a d'ores-et-déjà réservé un bureau pour intégrer l'équipe en juillet 2026.



Des locaux pensés pour le travail coordonné

La Maison de santé propose 800 m² dédiés à la santé. Les locaux comprennent 14 bureaux spacieux avec espace privatif, deux grandes salles de rééducation lumineuses, un patio et des espaces communs favorisant les échanges, la convivialité entre pairs et le travail en équipe. Trois bureaux restent disponibles pour accueillir de nouveaux professionnels et la configuration des lieux permet facilement de faire évoluer des espaces pour répondre à des besoins futurs particuliers.

Une installation simple et flexible

La Maison de santé propose :

- des modalités d'installation et d'exercice flexibles (s'installer en libéral, salarié ou mixte, s'installer à temps complet ou pour des permanences, ...),
- un accompagnement précieux par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Accès Santé Nord Cantal et par les services de Sumène Artense communauté.
- des loyers très accessibles (à partir de 12 € par jour pour les professionnels effectuant des permanences en complément d'une installation déjà effective sur un autre secteur).

Une équipe déjà installée : un atout pour les futurs médecins

Le déploiement de la Maison de santé repose sur une équipe déjà constituée et motivée à travailler de manière coordonnée. Cette dynamique offre aux médecins qui souhaitent s'installer un environnement stimulant, avec un réseau de professionnels pour échanger, s'appuyer sur des expériences

partagées et faciliter une prise en charge plus globale et fluide des patients.

Le projet bénéficie aussi du soutien du Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Ma santé, ma Région", qui permet notamment l'installation de médecins salariés. L'ensemble des dispositifs rend l'installation dans cette maison de santé attractive.

Un cadre d'exercice privilégié

Entre lacs, volcans et paysages préservés, la Maison de santé se situe au cœur du territoire Sumène Artense et offre ainsi un cadre de vie apaisant, tout en étant riche de découvertes au quotidien (saison culturelle, évènements culturels, clubs sportifs, ...). Entièrement rénovée et de plain-pied, elle permet aux futurs médecins et professionnels de santé de s'installer sereinement.

✉ Pour tout renseignement sur la Maison de santé ou pour rejoindre l'équipe en place :

CPTS Accès Santé Nord Cantal :
04 15 57 00 12 – cpts@asnc.fr

~ **Un service public de proximité**

ACTION SOCIALE : au cœur de la politique de Sumène Artense communauté

Aides à la rénovation de l'habitat, portage de repas, accès aux droits, mode de garde des enfants... Depuis plusieurs années, Sumène Artense communauté déploie différents services en faveur de l'action sociale sur son territoire. Compétence d'intérêt communautaire, ce champ d'intervention complémentaire de l'action du Conseil départemental, prend de plus en plus d'importance dans le projet politique de Sumène Artense communauté pour concilier action publique, développement du territoire et qualité de vie des usagers.

Politique locale de l'habitat : des enjeux multiples

Depuis 2020, dans le cadre de sa compétence « politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire », Sumène Artense communauté s'est engagée, en partenariat avec l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation rurale (OPAH-RR). Les objectifs de cette politique publique sont de lutter contre le logement indigne, les passoires thermiques ou encore de favoriser le maintien à domicile. Grâce à des aides ciblées vers les plus modestes, même les ménages à faible ressource peuvent réaliser des travaux dans leur logement.



Pacte Territorial

Cette opération qui a démarré en 2020 en Sumène Artense était initialement programmée sur deux ans et demi. Elle a été prolongée par deux avenants jusqu'au 31 décembre 2025 et se poursuivra avec le Pacte Territorial - France Rénov à partir du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2027. Ce nouveau programme concerne comme auparavant les propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement qu'ils occupent à titre de résidence principale ou qu'ils destinent à la location : travaux de rénovation énergétique, travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou encore travaux de réhabilitation globale. Sur la période 2025-2027, Sumène Artense communauté a prévu d'engager plus de 250 000 € dans des missions d'accompagnement (information et conseils) et d'aide aux travaux, en complément des aides de l'Anah, pour un objectif prévisionnel de 138 logements rénovés.

Depuis le lancement du programme en 2020, 137 logements ont été réhabilités - d'autres dossiers sont en cours -, pour un montant total de travaux de 5,3 millions d'euros réalisés pour une grande majorité par des entreprises locales, dont 265 380 € de participation de Sumène Artense communauté.

Vocation sociale

Ce programme s'adresse essentiellement aux ménages modestes à très modestes : en 2025, 78 % des dossiers agréés sur le territoire ont concerné des ménages aux ressources très modestes et 19 % des ménages aux ressources modestes. Au fil des ans, le montant moyen d'aides accordées par dossier a augmenté, ce qui a permis de réduire significativement le reste à charge et de faire aboutir des projets ambitieux. En moyenne, le montant des subventions accordées en 2025 a représenté 66 % du coût total des travaux.



Accompagnement

Afin de faciliter les démarches, la société Oc'teha (agréee France Rénov') a été mandatée par Sumène Artense communauté pour animer l'OPAH-RR et conseiller les bénéficiaires. Elle assure des permanences gratuites à l'espace France Services d'Ydes et dans les communes de Champsagnac, Saignes, Lanobre, Vebret, Champs-sur-Tarentaine-Marchal et Antignac.

Concernant les aides à la rénovation énergétique de l'habitat, Sumène Artense communauté prend en charge la visite et l'audit énergétique pour les ménages très modestes et les propriétaires bailleurs, afin de limiter les obstacles aux rénovations désormais conditionnées à ces documents.

Renseignements auprès d'Oc'teha :

04 71 45 62 12 - 06 71 13 44 06

habitat15@octeha.fr

Consultez les permanences sur :

sumene-artense.com/vivre-habiter/lhabitat/opah/

L'habitat, un sujet majeur

Cette politique en matière d'habitat est considérée par Sumène Artense communauté comme un axe incontournable du développement territorial. Les actions en faveur du logement privé concourent non seulement à améliorer le confort des habitants et le cadre de vie, mais aussi à préserver et à valoriser le patrimoine bâti, à redynamiser les centres-bourgs, à attirer de nouvelles populations et à maintenir de l'activité économique et des emplois, la majorité des travaux étant réalisés par des artisans locaux. Elles s'inscrivent par ailleurs dans des programmes qui luttent contre la dévitalisation des territoires ruraux comme « Petite Ville de Demain ».

L'habitat privé est également un sujet majeur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur lequel un travail d'identification de la vacance et d'optimisation du foncier est en cours de réalisation. Enfin, plusieurs communes du territoire réhabilitent régulièrement leurs logements communaux, ou créent des logements passerelles pour compléter les actions entreprises par la Communauté de communes (sur Ydes à l'ancien foyer des mineurs, à Antignac à l'ancienne poste, ...).

Portage de repas : essentiel pour le maintien à domicile

Toutes les semaines, les trois véhicules frigo de Sumène Artense communauté assurent le portage de repas à domicile d'une centaine de bénéficiaires du territoire. Entrée, plat, fromage, dessert : les plateaux-repas à réchauffer sont livrés les lundis, mardis, jeudis et vendredis par les agents du service qui sillonnent les routes de Sumène Artense jusque dans les hameaux les plus isolés. Les repas sont préparés par l'entreprise Solanid à Riom-ès-Montagnes qui propose des menus complets, équilibrés et adaptés aux régimes spécifiques comme le diabète ou sans sel. Le portage de repas s'adresse majoritairement aux personnes âgées, mais aussi aux personnes handicapées, atteintes de maladies chroniques ou en convalescence après une hospitalisation : il suffit de contacter la Communauté de communes, qui étudie au cas par cas l'éligibilité de la demande. Le portage de repas peut être sollicité de manière permanente ou temporaire, pour au minimum trois repas par semaine : pour le mettre en place ou l'arrêter, il suffit de contacter le service 72 heures à l'avance.

Le portage de repas est un service essentiel pour les personnes en perte d'autonomie qui soutient le maintien à domicile et permet aux personnes de fragiles de rester chez



elles. Il est également indispensable pour lutter contre l'isolement : les agents du portage de repas représentent parfois la seule visite de la journée et la livraison des repas s'accompagne toujours d'un temps d'échange qui permet de créer du lien et de rompre avec cet isolement social. Enfin, ce service qui applique une tarification sociale peut ouvrir droit à des aides financières dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, des mutuelles et des caisses de retraite.

Ces dernières années, malgré l'augmentation des charges (prix du repas, frais de carburant, d'entretien de véhicules et de personnel), le prix du repas facturé à l'usager est resté stable à 8 € (fourniture du plateau-repas et livraison à domicile), la volonté des élus communautaires étant de ne pas impacter les bénéficiaires du service, de plus en plus nombreux en raison du vieillissement de la population.

Renseignements sur le service :

04 71 40 69 05

ou à repas@sumene-artense.com

En 2025 :



365 000 €
budget annuel



30 000
repas
distribués



110
bénéficiaires

• Action sociale

ESPACE FRANCE SERVICES : + 94 % d'augmentation de fréquentation

En 2019, le programme « France Services » est lancé par le gouvernement pour « mettre tout usager à moins de trente minutes d'un panel de services publics » et contribuer ainsi à la cohésion des territoires. Labellisé en 2020, l'Espace France Services Sumène Artense à Ydes connaît chaque année une augmentation de sa fréquentation : le nombre d'usagers a même doublé ces cinq dernières années, passant de 3 000 accompagnements par an à près de 6 000.



Grâce à des partenariats nationaux et locaux, les trois conseillères du label « France Services » accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques. Sumène Artense communauté porte la structure depuis 2018 avec une aide au fonctionnement de l'État de 50 000 € par an. Pour améliorer les conditions d'accueil et de travail, les locaux vont s'agrandir : des travaux d'un montant de 234 000 € prévoient une extension de l'actuel bâtiment sur l'ancien cybercentre d'Ydes et aboutiront à un espace de plain-pied de 210 m² accessible aux personnes à mobilité réduite et doté de bureaux d'accueil, de permanence et d'une salle de réunion. Les travaux qui ont démarré fin novembre 2025 se déroulent en site occupé.

INTERVIEW Équipe France service Sumène Artense



TROIS QUESTIONS À
**Jocelyne Besse, Agnès Delavault et
Stéphanie Jacquay, conseillères de
l'Espace France Services**

04 71 40 87 31

Qui sont les administrés qui poussent la porte de France Services ?

Il n'y a pas vraiment de profil type, c'est très diversifié, sachant toutefois que les plus de 55 ans représentent 68 % de notre public, par exemple pour de l'aide pour les dossiers retraite de base et complémentaire. Mais on accompagne aussi bien des retraités (47 %), des jeunes, des personnes à la recherche d'un emploi (11 %), comme des actifs (28 %).

Quel type d'accompagnement proposez-vous aux usagers ?

Le public vient nous voir pour tout ce qui est démarche administrative en lien avec nos partenaires nationaux (assurance maladie, caisses de retraite, Caf, France Titres, finances publiques, France Travail, ...). Nous accompagnons les usagers dans l'utilisation des différents sites internet, la création de compte, la réalisation de demandes en ligne, ou encore l'aide à la constitution de dossiers... Les usagers peuvent

aussi prendre des rendez-vous dans un espace de confidentialité pour des visioconférences. Nous proposons par ailleurs des permanences avec des partenaires locaux : l'UDAF pour le point conseil budget et l'aide aux aidants, le CIBC pour les bilans de compétence, la mission locale pour les jeunes à la recherche d'un emploi, Oc'téha pour l'amélioration de l'habitat, l'assistante sociale du Conseil départemental, le travailleur social de la MSA Auvergne, le Conseil Départemental d'Accès au Droit, etc. Enfin, pour tous, des séances d'initiation aux outils numériques sont organisées (93 inscriptions en 2025, en hausse de 19 % par rapport à 2024). Dernièrement, notre bouquet de partenaires s'est diversifié (l'Urssaf est présent depuis avril 2025 pour accompagner les particuliers employeurs et les auto-entrepreneurs) et nous nous formons toute l'année pour pouvoir répondre aux demandes des usagers : les lois évoluent, les dispositifs aussi, et nos missions avec.

La fréquentation est en hausse constante, comment l'expliquez-vous ?

Nous constatons effectivement qu'en plus des personnes que nous accompagnons régulièrement, il y a de plus en plus de nouveaux qui se rajoutent : 6 135 usagers en 2025, contre 5 000 en 2024, soit une moyenne de 26 demandes par jour dont 8,9 % de primo-usagers. C'est lié à la dématérialisation des démarches, mais aussi à leur complexification. Les gens viennent nous voir parce qu'ils n'arrivent pas à utiliser les sites ou parce qu'ils ont peur de se tromper, de ne pas faire la bonne manipulation. D'autres, mais ils sont peu nombreux, sont autonomes mais ont besoin d'une imprimante et d'un scan : on leur met à disposition des équipements (ordinateurs, photocopieurs, scanners, WIFI...). Dans tous les cas, le contact humain est essentiel car certaines personnes viennent aussi pour une écoute, pour le lien social.

Un accueil de loisirs intercommunal pour les enfants de 3 à 11 ans



Sumène Artense communauté a ouvert un accueil de loisirs intercommunal en janvier 2024 pour répondre aux besoins des familles et offrir aux enfants de 3 à 11 ans un espace adapté et stimulant. Pour mettre en place ce nouveau service basé temporairement au groupe scolaire Lafayette d'Ydes, la Communauté de communes a recruté un poste de directrice et emploie une dizaine d'animateurs à chaque période d'ouverture de l'accueil de loisirs. Un système de transport gratuit a aussi été instauré avec différents points de ramassage répartis sur le territoire. Au printemps 2026, l'accueil de loisirs intercommunal s'installera définitivement au nouveau Pôle enfance jeunesse à Ydes (voir p.16), un bâtiment conçu pour regrouper tous les services Enfance Jeunesse de la Communauté de communes. Pour que ce service soit accessible à tous, les tarifs de l'accueil de loisirs dépendent directement du quotient familial des parents et donc de leurs ressources.

**✉ Renseignements auprès de la directrice de l'accueil de loisirs :
06 76 93 19 97 - alsh@sumene-artense.com**

Mode de garde des 0-6 ans : de nouveaux dispositifs à l'étude



Début 2025, Sumène Artense communauté a confié au bureau SPQR une étude sur les modes de garde des enfants de 0 à 6 ans pour mieux connaître les attentes de la population. La restitution a eu lieu le 11 septembre 2025 et montre qu'actuellement, deux modes de garde sont présents en Sumène Artense : une micro-crèche privée de 12 places à Ydes, et 28 assistantes maternelles agréées en 2025, dont 46 % ont plus de 55 ans et vont partir à la retraite dans les années qui viennent.

De ce constat, le bureau d'études a fait trois propositions pour maintenir des modes de garde pour les familles du territoire de Sumène Artense : les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) qui regroupent de deux à quatre assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (deux projets sont en réflexion sur le territoire) ; les micro-crèches qui sont des structures d'accueil de petite capacité (maximum 12 enfants) et enfin les crèches familiales, service communal ou intercommunal employant des assistant(e)s maternel(le)s qui travaillent à leur domicile, ou dans des MAM. L'enjeu est notamment de rendre plus attractif le métier de « nounou » qui reste le mode de garde privilégié des enfants de 0 à 6 ans car très ajustable et réparti sur tout le territoire. À noter que l'étude de la prise de compétence des mercredis se poursuit pour apporter des solutions concrètes au fonctionnement en termes de besoins humains, financiers et matériels.

Transport scolaire : une aide de 110 €/an pour les collégiens



Chaque nouvelle année scolaire qui démarre, les parents du territoire qui inscrivent leurs enfants au collège Georges Brassens d'Ydes et qui ont besoin du bus doivent payer 120 € à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière de transport. Depuis plusieurs années, Sumène Artense communauté a fait le choix de participer à hauteur de 110 € par enfant sous la forme d'une aide au transport, soit un reste à charge pour les parents de 10 € pour l'année. En 2025-2026, ce sont environ 118 collégiens qui ont bénéficié de cette aide généralement versée au mois de décembre, pour un montant total de 18 000 € reversés aux familles.



UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE, pour renforcer la solidarité de proximité

Pour structurer les différentes initiatives en faveur de l'action sociale, les élus de Sumène Artense communauté ont approuvé lors du conseil communautaire du 24 septembre 2025 le lancement d'une étude pour la création d'un CIAS. Il s'agira de déterminer les besoins du territoire en matière d'action sociale, d'étudier la création d'une telle structure et son impact sur Sumène Artense communauté (en termes de transfert de charges et de personnel, de rédaction de statuts, de gouvernance et de financement), de définir les modalités de coordination et de collaboration avec les centres communaux d'action sociale et enfin de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire.

L'objectif est de formaliser à la fois une stratégie territoriale en matière d'action sociale en tenant compte des actions communales et de répondre aux besoins des habitants. Le CIAS n'a pas pour vocation à se substituer aux autres Centres Communaux d'Action Sociale mais son objectif est bien de développer à la population de nouveaux services.



CIRCUITS DU PATRIMOINE : Ils avancent à grand pas avec Passe-Muraille

Passe-Muraille, association spécialisée dans la valorisation du patrimoine, a commencé à arpenter le territoire, pour définir les thématiques et tracer les futurs circuits du patrimoine en Sumène Artense. Missionnée pour concevoir une offre de découverte cohérente à l'échelle intercommunale, l'association a mené des rencontres et repérages afin de mettre en valeur les singularités de chaque commune.



Le projet de circuits du patrimoine se poursuit. Lancé en 2021 par la commission culture et patrimoine de Sumène Artense communauté, il a pour finalité de proposer des circuits pédestres accessibles au plus grand nombre et permettra la découverte historique, patrimoniale et culturelle des communes du territoire.

Expertise et concertation

Objectif : mettre en valeur le patrimoine local et créer une offre ludique, familiale et attractive pour les locaux comme pour les touristes. Une première étape a été franchie avec le recensement pour chaque commune des atouts patrimoniaux et singularités à découvrir, en un mot, de « ce qui vaut le détour », ce qui ne se retrouve pas ailleurs et qui fait la curiosité des lieux. Sur cette base, communes, Office de tourisme et Communauté de communes ont préconçu des circuits pour toutes les communes de Sumène Artense, avant de confier la suite du projet au prestataire Passe-Muraille. Basée à Montpellier, cette association intervient depuis plus de quinze ans dans la valorisation du patrimoine

et le conseil de territoire. Son équipe pluridisciplinaire (géographe, scénographe, graphiste...) a réalisé plusieurs séjours en Sumène Artense pour faire le tour des communes et rencontrer les élus. « Nous sommes à l'écoute des besoins, on s'adapte aux particularités... On a une expertise mais on prend en compte les volontés des acteurs du territoire, la valorisation du patrimoine se fait dans la concertation » explique Passe-Muraille.

Dans la peau des visiteurs

Sur chaque commune, l'association cherche une thématique qui se dégage. Pour certaines, c'est évident, et pour d'autres, il va falloir faire des propositions et les faire valider par les élus. Patrimoine bâti, religieux, patrimoine culturel, et naturel : pour trouver ces marqueurs forts, Passe-Muraille se met dans la peau des visiteurs, un public familial, « qui cherche avant tout à passer un bon moment. » Le « tout numérique » très en vogue il y a dix ans laisse place au « low tech » avec « plus de concret, de lien entre les gens, plus de sensible, plus de jeu et plus d'observation,

indique Passe Muraille. On essaie de créer un imaginaire, de surprendre les gens. On vit actuellement une amnésie générationnelle, les gens ont tendance à oublier ce qui fait le caractère de leur territoire et quand on leur rappelle, ils peuvent se le réapproprier ». Début 2026, l'ensemble des circuits devrait être sur la table avec l'idée de trouver une complémentarité entre les thématiques, de raconter une histoire et de créer une cohérence à l'échelle de l'intercommunalité.

Ce projet d'un montant de 450 000 € dont 80 % de subventions est programmé sur trois ans (2025-2027), de la conception des itinéraires à la création des contenus et des supports d'interprétation : mobilier, petits livrets, pages internet, ...

Pour en savoir plus :
Sumène Artense communauté
04 71 40 62 66
sumene-artense.com

MICRO-FOLIE : **de nouveaux rendez-vous pour tous !**

En 2023, Sumène Artense communauté s'est dotée d'une Micro-Folie, musée numérique et interactif itinérant permettant aux habitants de découvrir les trésors des plus grandes institutions culturelles grâce à une galerie dématérialisée, une médiathèque/ludothèque et un espace de réalité virtuelle.

En 2026, la Micro-Folie sort des murs des établissements scolaires pour aller davantage à la rencontre des habitants...

Forte de son succès auprès des publics scolaires, la Micro-Folie se déploie à partir de 2026 auprès d'un public plus large. Les habitants pourront profiter de nouveaux rendez-vous :



↳ Des médiations pour le jeune public (3-10 ans) pour initier les enfants à une pratique artistique et leur faire découvrir des œuvres célèbres.



↳ Des médiations numériques autour de l'art avec réalité virtuelle et jeux vidéos.



↳ Des médiations pour un public adulte en soirée pour découvrir des œuvres artistiques autour d'une thématique et venir tester les casques de réalité virtuelle.



↳ Des rencontres familiales pour partager un après-midi convivial autour d'une visite libre et des temps de jeux.



Un début d'année bien rempli

La Micro-Folie s'installera tout d'abord au collège d'Ydes la semaine du 12 au 16 janvier pour une présentation aux professeurs du musée numérique. Elle rejoindra ensuite l'école pour des médiations scolaires autour du paysage en lien avec l'exposition « *Là où la mer dormait* » sur la Piste Verte. Pendant les vacances d'hiver, la Micro-Folie prendra place à la salle de Fanostre (à Ydes) et accueillera les enfants de l'accueil de loisirs Sumène Artense et les jeunes du Pôle ados et proposera les premiers rendez-vous.

Un musée vivant et accessible grâce à une médiatrice culturelle

Le point fort de cet équipement repose sur le fait qu'il soit animé par une médiatrice culturelle. Son rôle est essentiel : elle explore les collections, choisit les thématiques, imagine des séances adaptées à chaque public et transforme des contenus parfois complexes en expériences accessibles et vivantes. Grâce à son sens de la pédagogie, elle crée des rendez-vous sur mesure pour tous ceux qui sont curieux et aiment se laisser surprendre par toutes les formes d'art.

Début 2026, la Micro-Folie s'installe à Ydes

À Ydes (salle des fêtes de Fanostre)

Vend. 6 février, 15h-17h

APRÈS-MIDI FOLIE

« À la découverte du Carnaval de Venise »

Pour découvrir l'origine du Carnaval à travers des grandes œuvres

Mer. 11 février, 15h-17h

P'TITE FOLIE

« Bas les masques ! »

Pour fêter Carnaval à la Micro-Folie et réaliser son masque !

En partenariat avec les K'Ydes

Vend. 13 février

MICRO-APÉRO

« Sports d'(H)ivers ? »

Pour voir comment la montagne, « sublimée » par le courant romantique, devient un lieu de tourisme.

En 2026, la Micro-Folie

posera ensuite ses valises à Vebret, Champa-gnac, Champs-sur-Ta-rentaine-Marchal, Lanobre, Antignac, Madic et Saignes.

Un programme à construire avec vous !

Afin de toucher un plus grand nombre de personnes, nous recherchons des associations partenaires désireuses d'accueillir un événement Micro-Folie pour le proposer à ses adhérents.

Contact par mail à :
culture1@sumene-artense.com

~ Jeunesse

LE PÔLE ADOS SUMÈNE ARTENSE : s'aventurer, s'engager, grandir !

S'initier aux sports de pleine nature, agir concrètement pour son territoire, vivre de nouvelles expériences... Au fil de l'année, le Pôle ados de Sumène Artense communauté multiplie les initiatives à destination des 11-17 ans. Encadrés par des professionnels et accompagnés par l'équipe jeunesse, les jeunes du territoire découvrent la montagne autrement et s'investissent dans des actions citoyennes valorisantes.



La montagne comme terrain de jeu

En partenariat avec l'association Montagne et Pleine Nature, le Pôle ados a lancé en septembre 2025 une École des sports de montagne. L'objectif est de permettre aux adolescents de pratiquer toute l'année des activités en plein air – randonnée, escalade, ski de fond, orientation, alpinisme... – tout en apprenant à évoluer en sécurité. À travers ces sorties, les participants explorent la richesse de nos paysages : vallées, plateaux, gorges et sommets emblématiques. Ils se familiarisent avec la faune, la flore, le relief, les risques naturels, et adoptent les bons gestes de respect de l'environnement. L'École des sports est ouverte à toutes et tous, sans prérequis. L'inscription est possible à tout moment.

S'engager avec les « Actions citoyennes »

Autre dispositif phare du Pôle ados : les actions citoyennes. Crée il y a deux ans, ce programme invite les jeunes à participer à des chantiers d'intérêt général. Nettoyage

de chemins, entretien d'équipements publics, peinture, embellissement, valorisation de sites naturels, ... Ces temps d'implication collective sont l'occasion d'apprendre à travailler ensemble, à comprendre le fonctionnement du territoire et à s'y sentir utile. En remerciement, chaque engagement donne lieu à l'obtention d'un Chèq'Kdo Cantal.

Un encadrement adapté

Que ce soit pour s'initier à l'escalade ou participer à un chantier citoyen, l'équipe jeunesse propose des activités accessibles, sécurisées et adaptées aux envies des ados. Chaque projet est conçu pour permettre à chacun de trouver sa place, s'exprimer, progresser et gagner en autonomie.

Au-delà des activités, le Pôle ados accompagne les jeunes dans l'affirmation de leur citoyenneté. Chaque adolescent est unique, avec ses capacités, son parcours et son humeur du moment. Les animateurs prennent le temps de construire une relation de confiance, et deviennent un adulte référent si besoin. Ainsi, ces expé-

riences en dehors du cadre familial, aident les adolescents à se projeter dans l'avenir et à construire leur trajectoire de vie.

Pour l'année 2024-2025 :

837 inscriptions

aux animations ados
contre 472 en 2021-2022
soit une augmentation de
fréquentation de 77 %

49 jours
d'activités proposées



Programme,
infos & inscriptions

**EnfanceJeunesse
SumeneArtense**

► **Contrat territoire lecture**

Réseau Médiathèques Sumène Artense : de belles perspectives

Le réseau Médiathèques Sumène Artense prépare déjà de nouveaux rendez-vous pour 2026. La compagnie Furiosa, dont le spectacle "L'ours et la louve" est à l'affiche de la saison culturelle, proposera un atelier de création sonore pour mettre en voix et en sens des albums de jeunesse. Le carnet de voyage sera mis à l'honneur avec des temps de rencontre avec des carnétistes. Le réseau sera aussi de retour sur le festival C'Mouvoir.

Pour renforcer l'accès à la lecture publique, le réseau continue de se structurer. D'ici 2028, une **carte d'abonné unique** permettra d'emprunter dans toutes les médiathèques, un portail numérique commun rassemblera actualités, agenda et catalogue des collections. Un **service itinérant** viendra aussi soutenir les communes disposant seulement d'un point lecture et permettra de partir plus facilement à la rencontre des publics dans les écoles ou les maisons de retraite.

Ces évolutions s'inscrivent dans le schéma intercommunal de développement de la lecture publique et sont soutenus par la signature d'un nouveau Contrat Territoire Lecture 2026-2028, qui prolonge la dynamique engagée lors du premier CTL 2023-2025. Le réseau Médiathèques Sumène Artense est le fruit du partenariat avec les communes de Champagnac, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Lanobre, Saignes et Ydes.



► Pour suivre l'actualité du Réseau Médiathèques Sumène Artense :

→ Abonnez-vous à la Newsletter Culture sur simple demande à : communication@sumene-artense.com

→ Suivez la page Facebook : [culturesumeneartense](https://www.facebook.com/culturesumeneartense)

► **Université foraine**

Un documentaire pour "se souvenir" de l'histoire minière de Sumène Artense

Le cinéma d'Ydes accueillera, samedi 24 janvier à 15h, la projection du film documentaire *Au charbon. Souvenir du temps des mines en Sumène Artense*. En donnant la parole aux derniers témoins directs de ce passé industriel et en confrontant leurs souvenirs aux documents iconographiques, le film interroge ce que signifie « se souvenir » d'un territoire : comment la mine marque encore les paysages, les lignées et les imaginaires. Ce documentaire, réalisé par Marc Pougheon, est né dans le cadre des Universités foraines Sumène Artense et explore la mémoire vive du bassin minier d'Ydes-Champagnac. Un temps d'échange suivra la projection. Une séance scolaire sera également organisée pour les collégiens d'Ydes.



► Infos : 04 71 40 62 66



► **S'évader près de chez soi**

Découvrez le nouveau site internet de l'Office de Tourisme

Le nouveau site de l'Office de tourisme Sumène Artense n'est pas réservé qu'aux touristes ! Il regorge aussi d'idées pour les habitants qui veulent s'évader près de chez eux. Cartes interactives, itinéraires de randonnées, animations et activités, agenda, ... tout pour faire le plein d'idées pour découvrir la nature, l'histoire et les loisirs du territoire en un clic.

L'Office de Tourisme Sumène Artense a été créé par la Communauté de communes pour assurer la promotion du territoire et l'accueil des visiteurs. C'est une structure qui bénéficie d'une certaine autonomie financière, tout en étant soumise au contrôle de Sumène Artense communauté au travers d'une convention d'objectifs. Ses recettes proviennent majoritairement d'une subvention annuelle de Sumène Artense communauté.



► tourisme-sumene-artense.com

► [officedetourismedesumeneartense](https://www.facebook.com/officedetourismedesumeneartense)

► Enfance

LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE ouvre progressivement ses portes !

Après une phase de travaux menée dans des délais maîtrisés, le Pôle enfance jeunesse Sumène Artense situé à Ydes accueillera dès février les premières activités et services destinés aux familles du territoire.



► Vue depuis l'arrière du terrain



► Travaux de réseaux depuis la rue Blaise Pascal

Acquis par Sumène Artense communauté en 2023, le bâtiment du 14, rue Blaise Pascal à Ydes arrive aujourd'hui au terme de sa réhabilitation et de son extension. Conçu avec l'agence d'architecture Hervé David, le futur Pôle enfance jeunesse regroupe sur plus de 600 m² l'ensemble des services dédiés aux enfants, aux adolescents et aux familles : Relais Petite Enfance, Accueil de loisirs et Pôle ados. Après plusieurs mois de travaux, architecte et entreprises ont œuvré pour tenir un calendrier particulièrement serré.

Une ouverture progressive

Le Pôle enfance jeunesse va accueillir ses premiers usagers dès le mois de février, avant une montée en puissance progressive au printemps.

→ Les équipes s'installent dans les nouveaux locaux :

À partir de février également, les familles pourront rencontrer la directrice de l'accueil de loisirs, le responsable du pôle ados ou obtenir des informations sur les modes de garde directement auprès du Relais Petite Enfance. Le bâtiment disposera d'équipements numériques (ordinateur, internet...) pour permettre de

développer des projets à destination des ados et de leurs familles ainsi que diverses ressources d'information (parentalité, dispositifs jeunesse...).

→ Les ateliers du Relais Petite Enfance :

À partir de mi-février, les ateliers du RPE du jeudi, jusqu'ici organisés à la médiathèque d'Ydes, se dérouleront désormais au sein du Pôle enfance jeunesse.

→ Vacances de printemps : l'accueil des enfants sur place :

L'accueil de loisirs et le pôle ados investiront pleinement les lieux à partir des vacances de printemps. Cette étape interviendra après la réception des autorisations réglementaires : agrément Jeunesse et Sports, et validation par la Prévention Parentalité Accueil Petite Enfance pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Une grande salle muti-usage

Le Pôle enfance jeunesse dispose de beaux espaces d'animation et notamment d'une grande salle d'activités entièrement équipée (possibilité d'occultation, matériel numérique, accueil du public...).

Pensée pour les animations des enfants, elle offrira aussi de nouvelles perspectives : spectacles, projections, ateliers parentalité, conférences, rencontres avec les familles, ...

Une fois installées, les équipes travailleront avec les élus à imaginer une programmation adaptée, afin de faire de ce bâtiment un véritable lieu ressource pour les familles.

Pour en savoir plus :

sumene-artense.com

[EnfanceJeunesseSumeneArtense](https://www.facebook.com/EnfanceJeunesseSumeneArtense)

Le Pôle enfance jeunesse Sumène Artense :

• Relais Petite Enfance 0-6 ans

Ateliers : 06 79 61 05 59

Modes de garde et parentalité : 06 13 19 96 61

• Accueil de loisirs 3-11 ans :

06 76 93 19 97

• Pôle ados 11-17 ans :

06 08 04 55 77

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

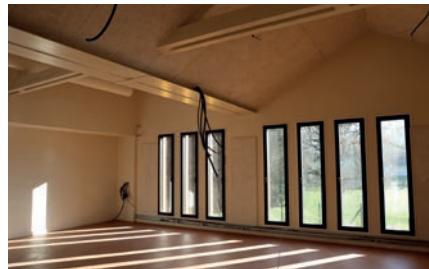


 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes





▲ *Espace numérique*



▲ *Salle d'activité ados*



▲ *Terrasse côté jardin*

→ **Urbanisme**

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : dernière ligne droite !

Depuis plus de cinq ans, Sumène Artense travaille à son futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document d'urbanisme qui déterminera l'aménagement du territoire communautaire pour les dix prochaines années entre dans sa dernière phase.

Au cours des derniers mois, les élus communautaires ont figé le projet de zonage et défini les nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain à toutes les autorisations de construire. Ces règles traduisent concrètement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable envisagé à l'horizon 2035. Une première consultation du public s'est tenue d'octobre à décembre 2025 pour recueillir les avis sur la portée générale du document.

En février 2026, les élus arrêteront le projet de PLUi désormais finalisé, ouvrant la phase de consultation officielle. Cette étape correspond à la délibération du Conseil communautaire

qui marque la fin des études et l'envoi du projet aux partenaires concernés. Les Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, Chambres consulaires, Parc des Volcans d'Auvergne, communes membres) seront invitées à formuler leurs observations.

Au deuxième trimestre 2026, une enquête publique permettra aux habitants de consulter l'ensemble des documents du PLUi et d'échanger avec les commissaires enquêteurs. Une communication spécifique précisera ses modalités.

À l'issue de cette phase, la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions. Les communes et

Sumène Artense communauté analyseront ces avis pour apporter d'éventuels ajustements au document. La version finalisée sera proposée à l'approbation du Conseil communautaire à la fin du premier semestre 2026.

S'il est approuvé, le PLUi deviendra le document de référence pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable...), en remplacement des documents communaux actuellement en vigueur.

Documents et actualités liées au PLUi :

💻 sumene-artense.com
❖ [SumeneArtensecommunaute](https://www.facebook.com/SumeneArtensecommunaute)

▼ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

UNE ANCIENNE DÉCHARGE DÉPOLLUÉE et rendue à la nature au Monteil

À Milhac, sur la commune du Monteil, un chantier d'envergure vient de s'achever. Objectif : éliminer les déchets d'une ancienne décharge informelle et protéger le ruisseau attenant de toute pollution. Une action exemplaire menée par Sumène Artense communauté dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



Un chantier technique et ambitieux sur une ancienne décharge source de pollution

Pendant des décennies, bien avant la mise en place des déchetteries, des déchets ménagers et encombrants étaient déposés directement dans la nature. Ce fut le cas à Milhac avec le dépôt de ferrailles, pneus, plastiques, bidons, carcasse de voiture, électroménager... Avec le temps, le terrain de cette décharge s'est affaissé, cette zone représentant une menace directe pour la qualité de l'eau et pour la biodiversité aquatique.

Pour répondre à cet enjeu, Sumène Artense communauté a engagé un chantier évalué à 60 000 € HT. Les travaux ont été confiés à deux entreprises spécialisées : l'une chargée du tri des déchets collectés et de leur redirection vers des filières de valorisation adaptées et l'autre chargée de réaliser les opérations de criblage pour séparer la terre des déchets et assurer le terrassement pour accéder au site.

Un site dépollué et rendu à la nature

Initialement, le plan de financement

prévoyait le traitement de 192 tonnes de déchets (estimation réalisée sans sondages et sur un pourcentage moyen du gisement). Finalement, ce sont 1,12 tonnes de déchets ultimes (qui ne peuvent être recyclés) et 3,46 tonnes de ferraille qui ont été extraites. Si les volumes se sont révélés inférieurs aux prévisions, l'opération a permis une dépollution efficace du site pour un coût final de 17 000 € HT.

Dans le cadre d'actions citoyennes portées par le service jeunesse de Sumène Artense communauté, des jeunes du territoire sont intervenus fin 2025 pour collecter manuellement les derniers déchets résiduels (voir p. 14). À l'issue des travaux, le terrain a été remodelé avec sa pente naturelle.

Le projet a été mené avec la commune du Monteil, propriétaire du terrain, et financé à 50 % par le Conseil départemental du Cantal et à 30 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Le reste à charge pour Sumène Artense communauté est de 20 %, soit 3 140 €.

La GEMAPI, un rôle essentiel pour notre ressource en eau

Depuis 2019, Sumène Artense communauté exerce la compétence

GEMAPI pour préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, en garantir les usages (eau potable, agriculture, tourisme, biodiversité...) et prévenir les inondations en s'appuyant notamment sur la restauration des services écosystémiques des milieux aquatiques. Ce chantier de Milhac s'inscrit dans le Plan Pluriannuel de Gestion des bassins de l'Auze et de la Sumène 2024-2028, qui rassemble plusieurs actions de restauration et de sensibilisation.

Les autres chantiers

Le chantier d'entretien du cours sur le ruisseau de Largères (en amont de Fanostre) s'est terminé fin 2025 afin de réduire le risque d'inondation sur Fanostre et Ydes centre.

En 2026, le programme de travaux prévoit entre autres la restauration du lit naturel du ruisseau d'Ydes-Bourg sur Saignes et des travaux près du camping de Vendes (revégétalisation des berges et interventions adaptées sur les amas de sédiments ou végétaux préjudiciables).

✓ Gestion des déchets

Changement de rythme de collecte

Depuis début octobre 2025, Sumène Artense communauté collecte à présent les ordures ménagères tous les 15 jours (hors période estivale).



Si le passage à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours pouvait susciter quelques interrogations, les premiers mois montrent une réelle adaptation de ce nouveau rythme. Les habitants ont ajusté leurs habitudes, anticipant les jours de collecte selon le nouveau calendrier déployé.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour dresser un bilan complet, les tendances observées sont encourageantes : les ordures ménagères ont diminué de 15 %. Une évolution qui témoigne d'un geste de tri de plus en plus régulier.

Les composteurs collectifs installés par Sumène Artense communauté suivent la même tendance : ils sont davantage utilisés depuis la mise en place du nouveau rythme de collecte, ce qui contribue aussi à réduire le contenu des poubelles.

RAPPEL

Du 1^{er} octobre au 31 mai : collecte une semaine sur deux.

Du 1^{er} juin au 30 septembre : collecte une fois par semaine.

💻 Pour consulter le calendrier détaillé, rdv dans votre mairie ou sur : sumene-artense.com

✓ Bonnes pratiques

Pour aller plus loin dans le tri, ayez le réflexe déchetterie !

Le tri des emballages progresse sur le territoire. Pour que ces efforts aient tout leur effet, certains types de déchets doivent être déposés directement en déchetterie plutôt qu'au pied des colonnes de tri, où des incivilités sont encore trop souvent constatées.

Au quotidien, les habitants du territoire trient de mieux en mieux leurs emballages et utilisent largement les colonnes de tri. Ces gestes permettent de réduire le volume des poubelles et de recycler toujours plus. Cependant, des objets qui ne relèvent pas du tri – petits meubles, cartons volumineux ou autres déchets – sont fréquemment déposés au pied des colonnes. Ces dépôts compliquent le travail des agents, nuisent au cadre de vie, dégradent l'image de notre territoire, et peuvent avoir un impact sur l'environnement et la sécurité sanitaire.

Pourtant, lorsqu'on sait déjà bien trier les emballages, on a souvent les bons réflexes pour identifier ce qui doit être apporté directement en déchetterie : encombrants, déchets verts, appareils électriques, bois, ferraille, cartons volumineux... Un détour par la déchetterie permet à chacun de finaliser correctement son geste.

Il est aussi utile de rappeler que l'abandon de déchets au pied des colonnes constitue une infraction possible d'une amende de 135 €, pouvant aller jusqu'à 1 500 € en cas de récidive ou de dépôt important.

⌚ Horaires de la déchetterie :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h
et de 14h à 18h.



C'est un EMBALLAGE ou pas ?

Si c'est **OUI** je le trie
Ce flacon est un emballage

Si c'est **NON** je le jette
Cette brosse à cheveux est un objet

ON NE LÂCHE RIEN!

consignesdetri.fr
Le site web

L'application Guide du Tri

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les erreurs de tri les plus fréquentes sont les objets en plastique tels que jouets, petits meubles, ustensiles, seaux, gants à usage unique, etc. Ces objets ne sont pas des emballages et ne doivent donc pas être déposés dans les colonnes de tri.

Pour savoir où les déposer, vous pouvez vous référer aux réglettes de tri reçues dans votre boîte aux lettres ou vous poser la question simple : s'agit-il d'un emballage ?
→ Un emballage protège, transporte ou présente un produit.
Si ce n'est pas le cas, l'objet doit être apporté en déchetterie !

► Contrat Chaleur Renouvelable Cantalien

Des aides pour changer le système de chauffage des entreprises



Dans le cadre du Contrat chaleur renouvelable mis en place sur nos communes à l'échelle du SCoT Haut Cantal Dordogne, les entreprises qui souhaitent changer de système de chauffage peuvent bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement personnalisé gratuit lorsqu'elles choisissent un système de chaleur renouvelable. Depuis septembre 2025, les organisations ayant un SIRET peuvent bénéficier de conseils techniques, administratifs et financiers tout au long du projet. Cet accompagnement de l'aide à la décision jusqu'à l'installation du nouveau mode de chauffage est neutre et gratuit. Les projets de conversion de système de chauffage en chaleur renouvelable peuvent permettre aux entreprises de faire baisser leurs factures d'énergie, de gagner en indépendance et de s'affranchir des énergies fossiles.

Quelle que soit la taille du projet, les opérations éligibles pour les entreprises sont notamment :



SOLAIRE THERMIQUE

à ne pas confondre avec le solaire photovoltaïque qui produit de l'électricité



GÉOTHERMIE

qui valorise l'énergie du sous-sol : permet de chauffer mais aussi de rafraîchir des bâtiments avec peu d'énergie



BOIS BIOMASSE

qui valorise des sous-produits issus de la filière et industrie forestière

EXEMPLE D'AIDES POSSIBLES

→ CHAUFFERIE INDUSTRIELLE BOIS DÉCHIQUETÉ (SANS RÉSEAU DE CHALEUR) :

Production énergie issue de sources renouvelables : 150 MWh/an
Aide estimée : 82 500 €

→ INSTALLATION DE 15 M² SOLAIRE THERMIQUE

(pour produire de l'eau chaude sanitaire) :

Production énergie issue de sources renouvelables : 6 MWh/an
Aide Estimée : 6 720 €

→ ÉTUDE DE FAISABILITÉ (petite entreprise ou collectivité) :

Coût potentiel 10 000 € / Taux d'aide : 70 %

 **Renseignements auprès d'Éloïse Vanderlinden, chargée de mission Plan Climat du SCoT : contact@scot-hcd.fr**

► Développement économique

Un partenariat avec France Active qui se poursuit



Depuis 2017, Sumène Artense communauté et l'association France Active Auvergne s'engagent pour soutenir l'entrepreneuriat local. Leur partenariat, renouvelé pour 2026-2028, permet d'accompagner ceux qui osent entreprendre, qu'il s'agisse de créer, reprendre ou développer une entreprise, en particulier dans le champ de l'économie de proximité (commerçants, artisans, industrie...).

France Active Auvergne joue un rôle clé : elle conseille, finance et connecte les porteurs de projets avec les partenaires bancaires et économiques du territoire. De plus, l'association porte le Dispositif Local d'Accompagnement, qui permet aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire de bénéficier d'un accompagnement ciblé et sur-mesure en fonction de leurs besoins (renforcer son modèle économique, améliorer sa stratégie, consolider ses emplois, revoir sa gouvernance et/ou son organisation, développer ses partenariats). De son côté, Sumène Artense communauté confirme son engagement en matière de développement économique, notamment en apportant un soutien financier et en mettant à disposition ses espaces d'accueil et de travail.

Ce partenariat se traduit aussi par des actions très concrètes : rencontres avec les banques, sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat, événements pour les femmes entrepreneures et ateliers dédiés aux seniors, autant d'initiatives destinées à stimuler la vie économique locale.

 **Renseignements auprès de Mélodie Merson, cheffe de projet Petites Villes de Demain**
06 49 56 64 93
deveco@sumene-artense.com

**EN 2026,
VOUS ÉLISEZ VOS
CONSEILLERS(ÈRES)
MUNICIPAUX...
ET COMMUNAUTAIRES !**



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars prochains,
vous voterez pour renouveler le conseil
municipal de votre commune.

Par ce même vote, vous désignerez également
les conseillers(ères) communautaires qui siègeront
au sein de Sumène Artense communauté.

Sumène Artense communauté, c'est :



Comme la Région, le Département,
c'est un **acteur public majeur** qui regroupe :

16
COMMUNES

8400
HABITANTS

 **~ 20**
MILLIONS D'€

DES BUDGETS PROPRES
(GÉNÉRAL, ASSAINISSEMENT, ORDURES MÉNAGÈRES, ...)



Elle permet de **mutualiser les moyens** et de **développer des projets** communs au service des habitants.

“Sumène Artense communauté est **complémentaire** aux communes.”

Un territoire avec des communes et une intercommunalité qui travaillent main dans la main est naturellement **dynamique et attractif**.

L'action conjointe des communes et de l'intercommunalité est donc **fondamentale** !

QUELLES SONT SES COMPÉTENCES ?

La Communauté de communes intervient dans de **nombreux domaines du quotidien** appelés compétences :



Gestion des déchets
collecte des ordures ménagères, tri des emballages, ...



Urbanisme
élaboration du PLUi, ...



Environnement
GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, ...



Action sociale
portage des repas, France services, aides pour l'habitat, ...



Développement économique
soutien et aides aux entrepreneurs, zones d'activités, ...



Enfance/jeunesse
Relais Petite Enfance, accueil de loisirs et Pôle ados



Assainissement
gestion des stations d'épuration et des réseaux, ...



Culture
saison culturelle, Micro-Folie, ...



Tourisme
chemins de randonnée, équipements, ...

→ À chaque nouvelle compétence, Sumène Artense communauté veille à **renforcer le lien** avec les communes et à apporter un bénéfice concret : **moyens supplémentaires, nouveaux services, accompagnement renforcé...**



Qu'est-ce qu'un(e) conseiller(ère) communautaire ?



C'est un(e) élu(e) municipal(e) qui représente sa commune au sein du **Conseil communautaire** et qui participe au **développement** du territoire Sumène Artense.

- Désigne le (ou la) Président(e) et les vice président(e)s lors du premier Conseil communautaire
- Pour un mandat de 6 ans
- Vote le budget et définit les projets intercommunaux



Liste complète des compétences sur sumene-artense.com

Comment sont élus les conseillers(ères) communautaires ?



→ COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS



Vous élisez d'abord votre **conseil municipal**.

Une fois installé, il choisit en son sein les conseillers(ères) qui représenteront votre commune au Conseil communautaire.



Nouveauté : Il n'est plus possible de rayer ou d'ajouter des noms sur le bulletin de vote.



La parité s'impose aussi dans les listes des communes de moins de 1000 habitants. La liste devra respecter la règle d'alternance homme/femme.



→ COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS



Les candidat(e)s au conseil communautaire sont **indiqués sur votre bulletin de vote**, à droite de la liste municipale.

Ils et elles sont élu(e)s selon les résultats de la liste municipale.



Un seul vote = élus municipaux + élus communautaires associés.

Combien de sièges pour ma commune ?

Le nombre de sièges dépend du **nombre d'habitants de la commune**.

Chaque commune dispose au minimum d'un siège.

34 sièges

répartis sur 16 communes

Antignac : 1 / Bassignac : 1 / Beaulieu : 1 /
Champagnac : 4 / Champs-sur-T-Marchal : 4 /
La Monsélie : 1 / Lanobre : 5 / Le Monteil : 1 /
Madic : 1 / Saignes : 3 / Saint-Pierre : 1 / Sauvat : 1 /
Trémouille : 1 / Vebret : 2 / Veyrières : 1 / Ydes : 6



LES 15 ET 22 MARS 2026

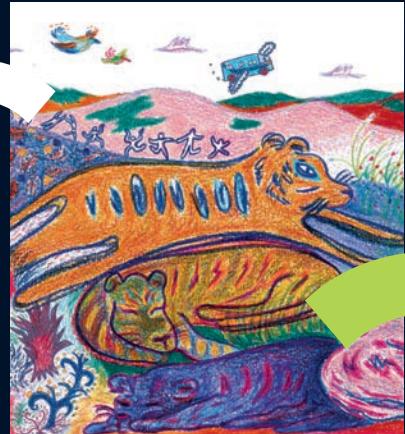
*Votre vote compte pour votre commune...
... mais aussi pour tout le territoire Sumène Artense !*



SORTIR

Saison culturelle

Des spectacles pour tous et au plus près de chez vous... telle est l'ambition de la saison culturelle Sumène Artense. Une sélection de spectacles accessibles et variés : danse, théâtre, musique, ciné-goûter, cirque... pour tous, petits et grands !



Soirée proposée dans le cadre du festival HIBERNAROCK porté et piloté par le Conseil départemental du Cantal en partenariat avec Sumène Artense communauté.

JEUDI 19 FÉVRIER

Zentone

+ Lucien and the bad news

Concert
Dub - Electro

Zentone, c'est ça. Un projet qui réunit deux visions du dub, tout en assumant ses contradictions et ses explorations sonores sans limites. Un peu dub, un peu electro, un peu world music. Et en même temps, rien de tout ça vraiment. Né de la fusion entre ZenZile et High Tone, deux piliers de la scène dub française, Zentone est l'incarnation parfaite d'une expérimentation collective.

- ⌚ 20h15 : concert des élèves stagiaires musiques actuelles de l'École de Musique du Haut Cantal
- ⌚ 21h : Lucien and the bad news suivi de Zentone
- 📍 Salle Henri Moins de Champs-sur-Tarentaine-Marchal
- 👤 Tout public

www.hibernarock.fr



MERCREDI 18 FÉVRIER

Ciné-goûter « Timioche »

- ⌚ 15h
- 📍 Cinéma d'Ydes
- 👤 Jeune public dès 3 ans

DIMANCHE 8 MARS

« La louve »

- Compagnie Joli Mai
Théâtre
- ⌚ 16h
 - 📍 Centre socioculturel de Saignes
 - 👤 Tout public + 8 ans

MARDI 17 MARS

Séance scolaire :

« Je suis tigre »

- Groupes Noces
Danse, images
- 📍 Centre socioculturel de Saignes
 - 👤 Public scolaire CP à CM2

VENDREDI 3 AVRIL

Séance scolaire :

« L'ours et la louve »

- Compagnie furiosa
Conte en images
- 📍 Centre socioculturel de Saignes
 - 👤 Public scolaire TPS à GS

DIMANCHE 19 AVRIL

« Kontakt »

- Compagnie Puéril Péril
Cirque
- ⌚ 16h
 - 📍 Centre socioculturel d'Ydes
 - 👤 Tout public
 - + Séance scolaire le lundi 20 avril pour les 4^e et 3^e

SAMEDI 25

ET DIMANCHE 26 AVRIL

Concerts de printemps

- École de Musique du Haut Cantal
Musique

- 📍 Centre socioculturel de Saignes
- 👤 Tout public

LES 3, 4 ET 5 JUILLET

Festival C'MOUVOIR

Concerts, lectures, spectacles, ateliers, marché d'artisanat, jeux

- 📍 Champs-sur-Tarentaine-Marchal
- 👤 Tout public

INFOS / RÉSERVATIONS spectacles et concerts



contact@sumene-artense.com



06 77 12 80 68



Sumene-artense.com
saison culturelle



Culture
Sumène Artense

SumèneArtense
COMMUNAUTÉ

Sumene-artense.com



Se tenir informés :

21, rue du Calalet, 15240 SAIGNES

contact@sumene-artense.com - 04 71 40 62 66

Accueil : Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi, vendredi : de 9h à 12h